

LA CHARTE D'ENGAGEMENTS ÔSEZ MAUGES

En devenant partenaire Ôsez Mauges, vous vous engagez dans une démarche qualité.

Cette charte définit les missions et responsabilités respectives d'Ôsez Mauges et de ses partenaires.

Avec les conditions générales de vente, elle présente les conditions auxquelles doivent répondre les structures ou personnes souhaitant devenir partenaire d'Ôsez Mauges.

Être partenaire c'est avant tout, partager les valeurs communes qui font l'identité de la destination des Mauges :

- Le sens de l'accueil et le sourire à toute épreuve
- Le professionnalisme, l'adaptation et la réactivité de l'ensemble des équipes



PARTENAIRES

>Prise en compte de la demande et réponse personnalisée apportée sous 24-48h maximum par un interlocuteur identifié

>Ouverture de votre établissement et/ou activité en cohérence avec la demande client

>Soutien des circuits courts avec l'utilisation de produits locaux

>Mise en place d'équipements basse-consommation

>Formation des équipes aux éco-gestes et à l'organisation d'événementiels plus respectueux

>Mise en avant de la destination Mauges et de son offre touristique

>Formation régulière du personnel sur la connaissance des offres du territoire

>Attitude éthique et bienveillante au sein du réseau de professionnels du tourisme des Mauges

>Participation aux ateliers et rencontres organisés par Ôsez Mauges

>Contribution aux statistiques territoire tout en conservant la confidentialité de ses données

>Mise à jour de vos informations touristiques sur les différents supports de communication

>Gestion de sa e-reputation avec la prise en compte des avis et commentaires avec des réponses adaptées

>Entretien d'une image de choix grâce à des visuels et/ou vidéos de qualité

>Mise en place d'une signalétique claire

RELATION ET SATISFACTION CLIENTS

UNE DÉMARCHE ECO-RESPONSABLE

UNE VOLONTÉ DE TRAVAILLER EN RÉSEAU

UNE BONNE COMMUNICATION

- L'authenticité et l'envie de transmettre sa passion des Mauges
- La solidarité et l'entraide entre professionnels



ÔSEZ MAUGES

>Permanence téléphonique 7j/7 d'avril à octobre et 5j/7 le reste de l'année

>Accueil physique d'avril à octobre et accueil hors les murs lors d'événements du territoire

>Mise en place de fiches de réclamation

>Organisation de l'événement Table des Mauges, Table de Loire à destination du grand public et de la Masterclass à destination des partenaires touristiques

>Faciliter la connaissance des producteurs et artisans locaux avec Mon cÔffret des Mauges

>Promotion et contribution au développement du slow tourisme

>Recherche de subventions et accompagnement des prestataires touristiques dans une démarche éco-responsable

>Mise en place de 3 rencontres du comité technique par an

>Prise en compte des remarques et pistes d'améliorations des services proposés aux partenaires

>Mise en place de temps forts et ateliers permettant l'échange et la collaboration

>Promotion de la destination des Mauges sur les supports de communication print et numériques

>Contribution de la notoriété des Mauges dans les médias

>Présence sur minimum 4/5 salons ou foires par an

>Référénte communale identifiée auprès des partenaires